rga
AUDIT
EXPERTISE COMPTABLE
ACCOMPAGNEMENT DE DIRIGEANTS

Bon pour accord
Laila QUERE

AKEN MEDICAL
7 Rue de la Croix Martre
91120 Palaiseau
R.C.S. Evry 918 983 6

virement le 18 02 26

PARIS BIOTECH SANTE pour le compte de AKEN MEDICAL
24 ru RUE du Faubourg Saint Jaques
75014 PARIS
France

À Paris
Date : 31/01/2026
Pièce : 26-51806
Code Client : 79802

FACTURE

Veuillez trouver ci-dessous la facture de nos prestations :

Désignation	Période	Qté	PU HT	Total HT	TVA
Travaux comptables pour votre dossier Tenue comptable — comptabilité 2025 et établissement des comptes annuels et déclarations fiscales de fin d'année.		1,00	6 500,00	6 500,00	20,00%

Base HT	Taux TVA	Montant TVA
6 500,00	20,00	1 300,00

Total HT :	6 500,00 €
Total TVA :	1 300,00 €
Total TTC :	7 800,00 €
Net à payer :	7 800,00 €

En votre aimable règlement aux conditions suivantes

Date d'échéance	Règlement	Montant
15/03/2026	Virement	7 800,00

Nos coordonnées bancaires :
IBAN: FR7630056009340934001235880 - BIC: CCFRFRPP

Informations client :
Siège social : 7 rue RUE de la Croix Martre 91120 PALAISEAU France
N° TVA : FR37918983602 / SIREN : 918983602

TVA acquittée sur les encaissements, Montant net et sans escompte. En cas de retard de paiement, des pénalités de retard calculées conformément à l'article L441-10 du Code de commerce sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros. Le taux d'intérêt est égal à celui appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage.

Pas d'escompte pour paiement anticipé, passée la date d'échéance.
Tout paiement différé entraîne l'application d'une pénalité calculée en fonction du taux d'intérêt légal en vigueur (Loi 2008- 776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 EUR (Décret 2012-1115 du 02/10/2012).